

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.org/628-chateaubriant-initiative-2000-2002>

Châteaubriant initiative - 2000-2002

- Châteaubriant - Entreprises - Politique économique, soutien à l'emploi - PCI - Pays de Châteaubriant-Initiative -

Date de mise en ligne : décembre 2000
Mise à jour le : vendredi 15 septembre 2006

Journal La Mée Châteaubriant

Page628

Ecrit en décembre 2000

101 emplois créés en 4 ans

Rappelez-vous, c'était le 11 mai 1995, l'entreprise PROVOST (ameublement) venait de licencier 180 personnes. Les élus de la Communauté de Communes du Castelbriantais, sous la direction de Martine BURON, se sont alors réunis et ont décidé le versement de 100 000 F à un « fonds d'initiative locale » destiné à soutenir financièrement la création, la reprise ou l'extension d'activités à caractère artisanal. Quelques mois plus tard, le temps de faire toutes les démarches administratives, naissait « Châteaubriant-Initiative », le premier fonds d'aide à la création d'entreprises en Loire-Atlantique, organisme de soutien financier et de parrainage de jeunes créateurs d'entreprise

L'association, qui s'appelle maintenant « Pays de Châteaubriant - Initiative » est peu à peu montée en puissance, si l'on en juge par ses résultats.

Initiatives

Comme chaque année l'association « Pays de Châteaubriant - Initiative » a fait une petite réunion sympa pour que se rencontrent les créateurs d'entreprise. Créée en novembre 1995, au moment de la crise des Etablissements TFA-Provost, l'association a la volonté de fédérer les compétences et les moyens, de conforter la création d'entreprise et d'aider tout particulièrement les créateurs individuels trop souvent démunis de moyens financiers. Cette aide peut être financière lors de la création, mais elle se manifeste aussi par le suivi du créateur pendant toute la période de lancement de son entreprise.

61 créateurs soutenus depuis le début (dont 15 pour la seule année 2000) dans des domaines très divers : menuiserie, chaudronnerie, plomberie, électricité, maçonnerie, fleuriste, carrosserie, couverture, serrurerie, reprographie, confection, garage, mécanique, alimentation, coiffure, horticulture, carrelage, bar-restaurant, magasin de vêtements d'enfants, nettoyage de façades industrielles, modelage, gîtes et chambre d'hôtes, et, parmi les plus récents, manufacture d'orgues, et vente de produits cosmétiques pour peaux noires.

Les 20 communes concernées sont :

- – Lusanger : 1
- – Moisdon : 1
- – Noyal sur Brutz : 1
- – Nozay : 3
- – Puceul : 1
- – Rougé : 5
- – Ruffigné : 1
- – St Aubin des Ch : 2
- – St Vincent des L : 1
- – Soudan : 6
- – Abbaretz : 1
- – Blain : 3
- – Châteaubriant : 16

– Derval : 6
– Erbray : 6
– Fercé : 2
– Grand Auverné : 2
– Issé : 1
– La Meilleraye : 1
– Louisfert : 1

Un certain nombre de ces « petites » entreprises ont déjà plusieurs salariés.

En tout 20 communes différentes. Ceux qui craignaient que « Châteaubriant-Initiative » soit au service de la ville-centre principalement, se sont trompés : Châteaubriant n'a recueilli que le quart des nouveaux créateurs.

Les reprises aussi

Mais quand on dit « créateurs », ce n'est pas exact. L'association « Châteaubriant-Initiative » met en effet l'accent sur la reprise d'activités dans les petites communes, activités qui sont fermées suite au départ en retraite de l'artisan ou du commerçant, alors qu'elles sont tout à fait viables. La « bourse aux Initiatives » organisée chaque année a justement pour but de dépister les reprises intéressantes.

Informers

Il est dommage qu'il n'y ait pas davantage de créateurs d'entreprise informés des possibilités d'aide apportées par « Châteaubriant Initiative » : conseil, financement, accompagnement. Tous renseignements auprès du Centre de Services de Châteaubriant . Tél 02 40 28 18 33

Voir aussi : Aide à la création d'entreprise avec BG Ouest

Passeport

Châteaubriant-Initiative, qui se propose d'aider les créateurs et repreneurs d'entreprises, vient de mettre en place un « passeport du créateur » qui permet de bénéficier des conseils d'un professionnel, les 4 premières heures étant gratuites.

Ces professionnels sont :

1) Des experts comptables, pour études de faisabilité, conseils d'ordres fiscal, social ou financier, assistance création/transmission

– Cabinet AGECA

– Cabinet BAUDOT

– Cabinet FERRON

– Cabinet LEHEMBRE

– Cabinet Alain MINGUET

– Centre de Gestion-Economie rurale

2) Un notaire : Me BEGUIN, pour les aspects juridiques et fiscaux de la création ou de la reprise d'entreprise

3) Un architecte : Cabinet MENARD pour aide à toute entreprise du secteur du bâtiment

Par ailleurs, 4 banques sont partenaires de cette action : CIO, Caisse d'Epargne, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel.

(écrit le 2 octobre 2001) :

122 emplois créés

Une réunion s'est tenue le 14 septembre 2001 dans le cadre de la Fédération Nationale des Plateformes d'Initiatives locale (PFIL). Il y avait des délégués d'Angers, de la Roche sur Yon, de la Sarthe et de la Mayenne, du Pays de Retz, de St Nazaire et bien sûr de Châteaubriant . Il s'agissait d'une coordination au niveau des Pays de Loire, sous la présidence de M. Guinoiseau.

Il y a en France 230 « Plateformes d'initiative locale » (des PFIL), qui ont pour but de réunir des fonds, venant souvent des collectivités locales, pour aider à la création d'entreprises, de plusieurs façons :

– . Des prêts d'honneur à 0 %, attribués après étude du projet, qui constituent un apport financier appréciable pour le créateur d'entreprise qui peut, avec cet apport personnel, avoir accès plus facilement à des prêts bancaires

– . Un parrainage pour accompagner le créateur dans toutes les étapes de la mise en place de son projet, et ensuite pour le suivre au début de son activité, pour prévenir les risques de micro-dérapages qui conduisent presque toujours à l'arrêt d'activité

Cette aide des PFIL, même modeste, « crédibilise » le projet vis-à-vis des banquiers. Et, statistiquement, on constate que 55 % des nouvelles entreprises aidées par les PFIL sont encore en activité au bout de 3 ans (45 % en moyenne pour les autres).

De nombreuses études ont prouvé que la partie « financement », si elle est importante, n'est pas déterminante : l'inexpérience du créateur dans le métier, le coût d'accès à un marché très étendu, le taux d'innovation dans l'activité, sont des facteurs de risque, tout comme le fait de démarrer trop petit augmente le risque d'échec.

A Châteaubriant

Selon les résultats donnés à l'assemblée générale du 27 avril 2001, la PFIL du Pays de Châteaubriant (présidée par Bernard Baudot) a soutenu 62 projets depuis sa création en 1996, avec 1 410 000 F de prêts versés. Cela représente 9 reprises d'activité et 53 créations, en tout 122 emplois créés.

Elle a mis en place des formations du type « Gérer sa trésorerie » et signé une charte de partenariat avec les professionnels qui interviennent dans la création-reprise d'activité : experts comptables, avocats, notaires, centres de gestion, architectes (ce partenariat offre 4 heures de prestations gratuites à tout porteur de projet qui sera demandeur d'un prêt d'honneur)(1). De plus, « Pays de Châteaubriant-Initiative » est habilitée par la Banque de Développement des petites et moyennes entreprises pour instruire les dossiers de « Prêts à la création d'entreprise ». Enfin elle participe au Programme de soutien aux créateurs demandeurs d'emploi, mis en place par le Fonds Social européen.

Pour l'année 2000, « Pays de Châteaubriant-Initiative » a soutenu 14 créateurs d'entreprises, avec des prêts

d'honneur de 20 000 à 100 000 F. Pour les six premiers mois de l'année 2001, elle en a aussi soutenu 14, elle espère donc faire mieux que l'an dernier ! Sa « clientèle » est surtout axée sur l'artisanat et le commerce de proximité. Pays de Châteaubriant-Initiative

ADIE - [suite de la page 84](#)

A signaler qu'il existe un autre moyen de soutenir les créateurs d'entreprises, c'est l'ADIE, (association pour le droit à l'initiative économique) dont la clientèle est plus sociale qu'économique : une étude réalisée en 1999 montre que les chômeurs de longue durée (25 %) et les RMIstes (46 % des clients en 1999) restent très majoritaires parmi ses emprunteurs.

L'ADIE a des permanences à Château-briant tous les 15 jours. Prendre rendez-vous au 02 40 79 79 65.

(1) (NDLR : en examinant la liste de ces professionnels, on constate qu'il y a un seul notaire, Me Beguin, de St Julien de Vouvantes, qui participe à ce « passeport du créateur » lancé en avril 2001. Le notaire Hunault Alain n'est donc pas intéressé par soutien aux entreprises ?)

(écrit le 25 décembre 2001)

Châteaubriant Initiative

En avril 1995, la situation économique de Châteaubriant souffrait de la perte de l'entreprise d'ameublement « TFA » (ex Provost). C'est alors que la Communauté de Communes du Castelbriantais se mobilisa, avec les acteurs économiques locaux, autour d'un projet de relance économique soutenu par le programme européen 5 B.

L'idée était de lancer une « plate-forme d'initiative locale » associant collectivités locales, artisans, commerçants voire individus. L'association est née effectivement en novembre 1995, elle a donc 6 ans d'existence. Des communes, des communautés de communes, des banques, des entreprises privées et des particuliers se sont associés pour soutenir la création d'entreprise, avec différents moyens : une aide financière, mais surtout un suivi et un parrainage du créateur pendant toute la période de lancement.

232 emplois

En 6 ans, 85 créateurs d'entreprise ont été soutenus (dont 23 en l'an 2001) et 147 emplois salariés ont été créés (ce qui fait 232 emplois en comptant le créateur d'entreprise).

1 990 000, 00 F de prêts à taux 0, ont été accordés, variant de 10 000 à 50 000 F sur une durée de 2 à 3 ans, avec un différé de 1 à 6 mois pour le premier remboursement.

Ces prêts ont généré 7 169 000,00 F d'investissements (et, redisons-le, 232 emplois). En 6 ans, il n'y a eu que 2 échecs.

Les 23 créateurs 2001 se situent sur les communes suivantes :

– 6 sur Châteaubriant (dont 5 reprises ou créations de magasin)

– 3 sur Soudan

– 2 sur St Aubin des châteaux, 2 sur Blain

– 2 sur Nozay, 2 sur Issé

– 1 dans chacune des communes suivantes : Abbaretz, La Chapelle Glain, Mouais et Plessé et 2 autres communes non précisées.

On note des activités très diverses : commerces, coiffure, informatique, menuiserie, gardiennage, maçonnerie, brocante, couvreur, plaquiste, maintenance industrielle, modelage, forge, travaux publics.

Depuis octobre 2000, la banque de développement des petites et moyennes entreprises, a mis en place un nouveau dispositif : un prêt bancaire en faveur de la création-reprise d'entreprise. L'association castelbriantaise « Châteaubriant-Initiative » est habilitée à instruire et saisir les dossiers via son serveur internet.

Tous ces succès se sont fêtés le vendredi 14 décembre 2001 en présence de plus d'une centaine de personnes.

(écrit le 8 mai 2002)

Bilan 2001

« Châteaubriant-Initiative » est une association créée le 16 novembre 1995, à la suite des difficultés de l'entreprise Provost (Ameublement). Son but : donner un coup de main et un coup de pouce aux activités créatrices d'emplois . Un coup de main : par le parrainage des nouveaux créateurs d'entreprises (soutien moral, conseils), un coup de pouce par un prêt d'honneur à taux 0 % qui, souvent, déclenche un prêt bancaire, et d'éventuelles primes à l'emploi. Le financement de l'association est assuré par quelques cotisations individuelles, des cotisations d'entreprises ou de collectivités territoriales. Par exemple, pour 2001 :

Communauté de Communes :

– de Châteaubriant 18 000 F

– de l'Est-Castelb 10 500 F

– de Derval 9 000 F

– de Nozay 10 500 F

Conseil Général 100 000 F

Commune de Plessé 10 000 F

Commune de Blain 1 500 F

Au 25 avril 2002, le bilan présenté par le Président Bernard Baudot, est celui-ci :

– 85 entrepreneurs aidés (68 créations d'entreprise, et 17 reprises).

– 147 salariés (en plus des créateurs eux-mêmes) soit 232 emplois créés

– 303 000 Euros de prêts (soit en moyenne 3500 Euros chacun) qui ont généré 4 700 000 euros d'investissements . L'association ne prête pas sur la bonne mine du créateur d'entreprise, mais après étude sérieuse de son dossier

Les 85 créateurs se répartissent sur 24 communes :

– 22 à Châteaubriant
– 9 à Soudan
– 7 à Nozay
– 6 à Rougé
– 5 à Erbray
– 4 à Blain et St Aubin des Châteaux
– 3 à Derval et Issé
– 2 à Abbaretz, Louisfert, Moisdon, Ruffigné, St Omer de Blain et Grand Auverné
– 1 à Fercé, La Meilleraye, Marsac sur Don, Noyal sur Brutz, Puceul, St Vincent des Landes, La Chapelle
Glain, Mouais et Plessé

Depuis le début de l'année 2002, d'autres créateurs d'entreprises ont été aidés. Le 100e et dernier créateur d'entreprise est Samuel CHARLES, un jeune de 23 ans, qui a repris un garage à St Julien de Vouvantes. Titulaire d'un CAP de mécanique et d'un certificat d'électronicien, Samuel Charles a travaillé 3 ans comme salarié et reprend le Garage Boucherie à St Julien. Sa femme assurera l'accueil et la comptabilité de l'entreprise et l'ancien propriétaire du garage reste en qualité de ... salarié (pour une histoire de cotisation retraite).

La transition se fait en douceur

[Voir suite page 629](#)

Post-scriptum :

Châteaubriant-Initiative 14 rue des Vauzelles 44146 Châteaubriant-Cedex Tél 02 40 28 18 33